



JOURNAL DES EMPLOYÉS
DE
MARINE INDUSTRIES LTD.

L'ÉCHO DE LA MARINE



Vol. 3 — No. 26

ÉDITION HEBDOMADAIRE

SOREL Vendredi, le 1 décembre 1944

M. C.-E. Chevrette, les mateurs et calfats

Deux métiers distincts dans un même département

UN DES PLUS JEUNES CONTREMAÎTRES DU CHANTIER — LES ASSISTANTS-CONTREMAÎTRES ET LEUR TRAVAIL — NOTES BIOGRAPHIQUES.

ACTUELLEMENT 72 EMPLOYÉS

Nous saluons aujourd'hui le département des mateurs et calfats et son contremaître, M. Charles-Edouard Chevrette. Il faut dire que ce département comprend deux métiers bien différents, ceux des mateurs et des calfats, identifiés habituellement par leur nom anglais "Chippers et Caulkers". Avant d'être calfat, il faut apprendre le métier de mateur. Les calfats sont au nombre de 32 présentement et les mateurs sont 40 environ. Le département varie entre 50 et 200 hommes selon l'importance du travail à exécuter. M. Chevrette, qui est l'un des plus jeunes chefs de départements de notre chantier, n'est âgé que de 27 ans et il dirige ce département depuis 3 ans.

Le travail de mateur consiste à chanfreiner les bords des plaques pour la soudure.



M. Charles-Edouard Chevrette, le jeune contremaître du département des mateurs et calfats.

0 0 0

Les mateurs s'occupent aussi de nettoyer les bourrelets de soudure, ce qui est nécessaire pour l'assemblage préliminaire du fer.

Le travail des calfats consiste à étancher tous les joints susceptibles de laisser passer l'eau. Pour étancher un fer angle, on enlève d'abord avec un ciseau la partie arrondie du fer angle puis on écrase les extrémités du fer. Les calfats calfatent aussi les rivets qui transpirent et gravent les joints de soudure douteux. Lors des épreuves d'étanchéité des réservoirs, les calfats ont la responsabilité du dernier fini du travail.

Le travail des mateurs et des calfats s'exécute avec des pistolets à air comprimé. Il faut, pour exécuter cette opération, toute une série de ciseaux, de burins, de gouges et de graveurs. Le département de la "Tool-Room" fournit tous les outils nécessaires avec une rapidité remarquable. Dans dix minutes, soir et matin, chaque homme est servi.

Les sous - contremaîtres

Monsieur Chevrette a pour l'assister six sous-contremaîtres. Ce sont MM. Jean-Charles Lajoie, Rosaire Letendre

Evariste Blette et Antonio Richard, contremaître de nuit. Ce sont de purs Sorelois. Tous sont à la "Marine" depuis quatre ans et plus. M. L.-E. Groleau est le commis du département. En plus de faire la répartition du temps, M. Groleau s'occupe de tenir à date l'avancement des travaux sur les cargos et le "record" de travail de chaque employé. Il est à l'emploi de la "Marine" depuis près de 3 ans. Le doyen des employés de ce département est M. Wilfrid Leith. Agé de 33 ans, ce Sorelois est calfat depuis 8 ans.

Biographie

Le contremaître des mateurs

et calfats, M. Chevrette, est au service de notre compagnie depuis neuf ans. Il débuta comme assembleur puis comme chef d'équipe à la "Boiler Shop". En juin 1941, il fut nommé en charge du département des mateurs. Six mois plus tard, on lui donna aussi le département des calfats. Agé de 27 ans, M. C.-E. Chevrette est né à Sorel. Il est le fils de M. Philippe Chevrette, décédé en juin dernier. M. Philippe Chevrette fut un employé de la première heure avec M. Alcime Beaudet. Il travailla à la "Marine" jusqu'en mai dernier. Notre héros reçut son instruction à l'Académie du Sacré-Coeur et au Mont St-Bernard. Il est marié depuis trois ans à Mlle Béatrice Sévigny, de Montréal. Il demeure à St-Joseph de Sorel dans une des maisons du "Wartime Housing".

0 0 0

Fermé vendredi

Vendredi prochain, fête de l'Immaculée-Conception, notre chantier sera fermé toute la journée. A cette occasion et afin de nous accorder plus de temps pour préparer notre grand numéro spécial de Noël, il n'y aura pas d'ECHO DE LA MARINE la semaine prochaine.

UN VOLUME FORT INTERESSANT DISTRIBUE GRATUITEMENT

"LA CONSTRUCTION MARITIME" PRESENTE UNE EXCELLENTE ANALYSE DE LA SITUATION — DISTRIBUE GRATUITEMENT A CEUX QUI EN FONT LA DEMANDE.

La plupart des contremaîtres de notre chantier ont reçu la semaine dernière un exemplaire du livre "La Construction maritime", publié par l'Association canadienne de construction et de réparation maritimes. Ce volume d'une soixantaine de pages renferme un exposé sommaire de la situation des chantiers maritimes au Canada et les suggestions que l'association fait au gouvernement à ce sujet.

Avis à tous les employés

A partir de vendredi 1er décembre 1944, monsieur Emile Pontbriand sera nommé au poste de directeur du Centre des récréations et comme tel il s'occupera de toutes les organisations sportives de Marine Industries Limited.

De plus, monsieur Pontbriand verra à recevoir les visiteurs comme les représentants ou délégués de compagnies et d'associations

Arthur Simard, Aviseur légal, Directeur du personnel.

Cette plaquette, qui est du plus vif intérêt pour nos ouvriers, est précédée d'un avant-propos signé par M. Edouard Simard qui est président de cette association. En parcourant le livre on y trouve une précieuse documentation, de même que l'histoire de la construction maritime au Canada, des graphiques et tables et les buts de l'association.

On sait que l'Association canadienne de construction et de réparation maritimes représente toute les compagnies privées intéressées dans la construction et la réparation des navires métalliques au Canada. Les 18 chantiers maritimes de notre pays en font partie. Ce volume a été publié dans le but de faire connaître au public les suggestions et recommandations que cette association a soumis au gouvernement canadien pour la sauvegarde et le développement des intérêts du transport maritime dans notre pays.

Distribué gratuitement

Il nous reste encore un bon nombre de ces volumes et ils sont à la disposition des employés. Nous serons donc heureux d'en donner une copie gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. On n'aura qu'à téléphoner à l'"ECHO de la Marine" ou à passer au bureau pour chercher sa copie.

On trouvera en page deux de notre journal, sous forme d'éditorial, l'article de M. Edouard Simard qui paraît au début de ce volume en guise d'avant-propos.

0 0 0

Avis aux employés

On nous prie d'annoncer aux employés qu'à l'avenir la direction de la compagnie ne garantira plus les montants empruntés à la banque sur les obligations achetées à tempérament. Ces transferts de débetures sur prêts causent de graves ennuis à la compagnie ainsi qu'aux banques et, dans le but de réprimer les abus des derniers emprunts — ce qui n'est d'ailleurs pas dans l'intérêt de nos employés —, on refusera donc d'approuver ces



Voici quelques photographies des mateurs et calfats. Dans la première photo, en haut, on voit les assistants-contremaîtres des deux sections Ce sont, de gauche à droite, MM. Aimé Sévigny, E. Blette, Rosaire Letendre, Jean-Charles Lajoie et Wellie Tellier. A droite, on voit M. L.-E. Groleau, commis du département. En bas, à gauche, ce sont quelques-uns des plus vieux mateurs: Première rangée: Maurice Desgagné, H. Valois, William Nadeau, Armand Bazinet; 2e rangée: Gérard Gagnon, R. Allard, Jean-Paul Lefebvre et R. Morois. Dans la dernière photo, on voit les vieux calfats: Première rangée: Lucien Laviolette, Siméon Champagne, Albert Girard, Paul Charbonneau et Ernest Caplette; 2e rangée: Gaston Durand, Jos. Boccage, Lionel Pelletier, Wilfrid Leith, Elphège Vallée, Philippe Cardin, Armand Joyal, Régis